

Compte rendu de la rencontre avec les associations du 27 août 2020

Associations présentes : BMTG (L. Haller), La Boule Vénéjanaise (F. Quatra), REVE (P. Auffret), Racine (M. Courdon), La Guilde de l'Histoire (V. Colombani), VENEJEUX (S. Giroud), TEELGO (I. Rixte), Les Pingouins (J-P. Saviot), Lou Souleu (J-P. Salpin), Sou des écoles (R. Klein), Tennis (J. S. Chenevoy), Loisirs Culturels et Sportifs (C. Lienart), Comité des fêtes (L. Gironès), Bibliothèque (M-C. Anduze), L'Assos (C. Ollivier), Soirées Musicales (B. Daron et P. Ottaviano).

Absentes : l'association de chasse

Élus présents : B. Loison (Adjointe Finances, Économie, Solidarité et Développement Durable), F. Poudevigne (Adjoint aux associations, Mobilité, Risques majeurs), S. Thoumieux vice-présidente du CCAS), C. Fabrègues (Déléguee au contrôle de gestion).

Élus excusés : G. Estelle (maire) A. Clerc (en charge des agents techniques)

Agent référent aux associations : K. Miglis

Ordre du jour :

- Forum des associations du 12 septembre,
- Nettoyage de notre planète (World Clean Up Day),
- Journées du patrimoine,
- Questions diverses.
- Forum des associations

La date normale pour le forum aurait été le 1^{er} samedi du mois de septembre soit le 5. Lors de la réunion du 30 juin, il avait été soulevé par le maire le problème de la rentrée des classes proche de cette date et qu'il serait mieux de choisir le 12 étant donné que nous ne savions pas comme évoluerait la crise sanitaire. Le 12 a donc été choisi. Il reste à définir le lieu et l'horaire. Après discussion, le choix s'est porté autour du moulin de 10 h à 13 h.

Adressez vos besoins en matériel aux adresses mail suivantes :

Florian Poudevigne : florian.poudevigne@venejan.fr

Karine Miglis : mairie@venejan.fr

➤ Nettoyage du village

Le 19 septembre, 1^{ère} journée du patrimoine de 9 h à 12 h se déroulera le nettoyage du village. Si nous sommes une cinquantaine, le village sera divisé en 5 secteurs :

- ✓ Le village,
- ✓ Le plateau,
- ✓ La route de Bagnols,
- ✓ La route de la gare,
- ✓ Les écarts (centre aéré).

Si nous ne sommes pas nombreux nous irons sur le plateau nettoyer autour des éléments du patrimoine.

Nous avons rencontré la directrice de l'école afin qu'une diffusion soit faite auprès des enfants qui répercuteront à leurs parents.

Le flyer doit être réalisé et sera remis une dizaine de jours avant l'événement à la directrice.

Journées du patrimoine

Le 19 et 20 septembre l'association Racines propose à la chapelle l'exposition lors du 8 mai 2019 « À la table de nos aïeux », de 10 h à 17 h.

Ces deux jours-là les bénévoles de l'association « Les soirées musicales » feront fonctionner le moulin.

Le 20 septembre de 10 h à 14 h trois musiciens du village seront installés entre le moulin et la chapelle et nous proposeront du jazz, du jazz manouche et du folk.

À midi un apéritif sera offert par la municipalité.

La Guilde de l'histoire nous proposera de 14 h à 17 h des ateliers, des démonstrations de combats et des lectures de contes médiévaux.

La reprise des activités

Certaines associations comme le tennis, les boules ou encore la bibliothèque ont repris leurs activités et établi pour ce faire un protocole sanitaire.

La présidente de la gym pense qu'il n'est pas possible de reprendre car il n'y pas de place et trop de contraintes. Il lui est répondu que la salle fait 170 m², il faut 4 m² par participant soit 42 personnes. Il y a entre 25 et 30 personnes donc il est possible de reprendre les différentes activités. Nous demandons que du 14 à fin septembre les activités soient faites à l'extérieur afin de nous laisser le temps de nous organiser.

Pour **reprendre les activités** il est demandé aux associations d'**établir un protocole sanitaire** et de l'envoyer à la mairie afin qu'il soit validé.

Il est demandé par les soirées musicales, la possibilité d'un concert à la chapelle avec un protocole. Par exemple cet été à la Roque-sur-Cèze, un concert a eu lieu, les membres d'une même famille sont assises à côté et il y a une chaise entre les autres personnes.

Le comité des fêtes va organiser un concert en octobre à la chapelle. De même les soirées musicales prévoient un concert avec des formations. Un protocole doit être rédigé.

L'association Racine a besoin de la clé de la salle Cézanne, le 28 août. Les clés et les conventions ne sont prêtes. La clé des associations lui sera remise provisoirement.

Les pingouins veulent savoir quand ils pourront utiliser le stade et la salle. Il faut établir un protocole.

L'association BMTG désire connaître les disponibilités de la salle Méditerranée. Tous les soirs après 20 h et le mercredi de 17 h à 19 h.

Désinfection des salles

Il est demandé à chaque association de désinfecter les poignées de portes, les tables et les chaises qui ont été utilisées. Du gel hydroalcoolique, des lingettes seront mises à disposition dans chaque salle. Une feuille, à ce sujet, devra être complétée par chaque association.